

Le docteur Rachid BENAÏSSA, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, a répondu, ce jeudi 16 septembre 2010, à deux questions orales posées par les députés de l'Assemblée Populaire Nationale.

La première question, de M. Zinedinne Benmedakhan, est relative à la décision de l'effacement des dettes des agriculteurs et éleveurs, annoncée le 28 février 2009, par Président de la République dans son discours historique de Biskra. Une décision qui vise principalement à relancer l'économie agricole et mettre en place les conditions appropriées et adéquates à même de propulser le processus de développement de la production nationale.

Le ministre de l'Agriculture a précisé, en réponse à cette question, que la décision de l'effacement des dettes des agriculteurs et éleveurs, évaluées à 41 milliards de dinars, a contribué à asseoir une atmosphère qui permettra aux agriculteurs d'exercer leurs activités dans de bonnes conditions. Le Docteur BENAÏSSA a souligné, à l'occasion, que 77.919 dossiers ont été traités à ce jour, par le Trésor Public, soit l'équivalent d'un montant global de 36.662 milliard de dinars, précisant que l'opération se poursuit jusqu'au rachat complet des dettes des agriculteurs et éleveurs.

La deuxième question, posée par Monsieur Noureddine Menah, est relative à la réhabilitation des anciennes palmeraies.

A cet effet, tout en remerciant le député sur la question qui s'inscrit au cœur du processus de relance de la filière phoeniciculture et la production des dattes, le Docteur Rachid BENAÏSSA a indiqué que la superficie totale actuelle des palmeraies est estimée à 160 000 hectares, dont Deglet Nour représente 40%. Il a précisé que la filière a généré plus de 270.000 postes d'emploi.

Dans ce contexte, Monsieur le Ministre a indiqué que la production des dattes est en nette progression, et ce, grâce aux efforts déployés dans le cadre de la protection phytosanitaires des palmeraies et la lutte contre les bactéries et maladies du palmier dattier. Le Docteur BENAÏSSA a, dans ce sens, mis en exergue la stratégie mise en place pour développer la filière qui vise à : promouvoir les exportations de la datte, créer de nouveaux postes d'emplois, consacrer un montant pour l'investissement et le soutien pour la création d'unités au niveau locales.

Aussi, Monsieur le Ministre a abordé le programme de travail tracé dont l'objectif essentiel est de réhabiliter les anciennes palmeraies, améliorer les dattes destinées à l'exportation, notamment Deglet Nour, et créer de nouvelles plantations, moderniser les techniques culturelles en palmeraie.

Par ailleurs, le Docteur Rachid BENASSA a insisté sur la nécessité d'introduire la phoeniciculture comme une culture stratégique dans le cadre du renouveau de l'économie agricole et rural. Cette filière, faut-il le préciser, est parmi les dix programmes mis en place dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire. Dans ce contexte, un programme spécial est mis en place à même de développer cette filière stratégique, que ce soit au niveau local, en tant qu'activité productrice, ou au niveau de l'exportation, et ce par l'appui aux différents segments de la filière.